

Annexe B Comité des pensions et des revenus de retraite

Enquête ACER-CART sur les régimes de retraite des enseignants canadiens. - Février 2023

Les dix membres de l'ACER-CART ont fourni les formules de calcul du coût de la vie de leur régime de pension. Voir l'annexe A - Formules de calcul du coût de la vie. Observations :

1. Tous les régimes utilisent l'indice des prix à la consommation du Canada ou de leur province pour leurs calculs.
2. Bien qu'il y ait certaines similitudes, chaque régime de pension a une façon unique de calculer le montant accordé.
3. La plupart des provinces accordent des augmentations en janvier, mais deux d'entre elles le font vers le milieu de l'année.

Les associations provinciales ont également fourni leur pourcentage réel d'augmentation des pensions pour 2022 et 2023. Voir l'annexe B. Observations :

1. Les augmentations accordées vont de l'intégralité du coût de la vie à 0 % chaque année.
2. Six provinces accordent toutes les augmentations de manière égale à leurs membres. Quatre provinces accordent des pourcentages différents à différents groupes de retraités.

Discussion :

Le pouvoir d'achat d'une pension diminue chaque année lorsque la pension n'est pas indexée sur l'inflation. Même une petite perte d'indexation se répétant sur plusieurs années entraînera une perte importante de la valeur d'une pension. Les données montrent clairement que la plupart des retraités des provinces canadiennes perdent une partie du pouvoir d'achat de leur pension et que certains subissent une perte importante.

Si nous utilisons l'IPC du Canada du mois de septembre par rapport au mois de septembre précédent comme généralisation pour le montant de l'indexation complète, nous constatons ce qui suit :

	Sept '20 to Sept '21		Sept '21 to Sept '22	
Canada CPI	4.40%		6.90%	
	2022 increase awarded*	Loss of purchasing power in 2022	2023 increase awarded*	Loss of purchasing power in 2023
BC	4.4%	0%	6.9%	0.0%
Alta	1.8%	2.6%	2.7%	4.2%
Sask.	2.2%	2.2%	2.7%	4.2%
Man.	2.1%	2.3%	NA	NA
Ont.	2.2%	2.2%	6.3%	0.6%
Que	NA		3.8%	3.1%
NB	1.1%	3.3%	3.6%	3.3%
NS	0.0%	4.4%	0.0%	6.9%
PEI	0.61%	3.8%	3.74%	3.2%
Nfld.	1.2%	3.2%	1.2%	5.7%
	Average loss:	2.31%		3.47%

Ces données ne reflètent pas exactement la réalité de chaque province (chaque régime de retraite calcule le coût de la vie différemment), mais cette généralisation montre clairement qu'en moyenne, les enseignants retraités au Canada ont perdu environ 2,31 % de la valeur de leur pension en 2022 et environ 3,47 % de la valeur de leur pension en 2023. Certaines provinces, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont fait beaucoup mieux que la moyenne, et d'autres, notamment la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, ont fait beaucoup moins bien. Mais les données indiquent un avenir inquiétant pour de nombreux enseignants retraités.

Historique de l'inflation au Canada

Au cours des deux dernières années, l'inflation a été plus élevée que les années précédentes. L'IPC moyen des 21 dernières années a été de 2,1 % par an.

Effet sur les régimes de retraite des enseignants

Since most of the provincial pension plans provide only a percentage of CPI each year, that means that their pensioners' loss is systematic. Without change to the system they will continue to lose purchasing power no matter what the inflation rate is. If inflation is low, their losses will be on a small scale; if inflation is high, their losses will be much more significant.

Exemples :

1. Les enseignants de Nouvelle-Écosse qui ont pris leur retraite en septembre 2006 n'ont reçu aucune augmentation depuis lors. Le pouvoir d'achat de leurs pensions a perdu 35 % de sa valeur de 2006.
2. Les enseignants de l'Alberta reçoivent 70 % de l'IPC - ils perdent 30 % de l'IPC chaque année. Si un enseignant albertain a pris sa retraite en 2002, il a perdu 13,4 % du pouvoir d'achat de sa pension depuis lors.
3. En revanche, les enseignants retraités de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique ont maintenu le pouvoir d'achat de leurs pensions au fil du temps.

Le gouvernement canadien reconnaît que l'indexation est essentielle pour maintenir la valeur des pensions publiques. Le Régime de pensions du Canada (RPC) est indexé chaque année sur la base de la variation de novembre à novembre. Une augmentation de 6,5 % a été accordée pour 2023. La pension de vieillesse est indexée trimestriellement et le montant pour 2023 est égale à 6,5 %.

Prochaines étapes :

On ne peut s'attendre à une amélioration de la formule de financement et d'indexation sur le coût de la vie utilisée par les régimes de retraite des enseignants sans lobbying et action politique.

Au Canada, les retraités n'ont guère la possibilité d'améliorer les dispositions relatives à l'indexation sur le coût de la vie dans les régimes de retraite. Seules quelques provinces ont une représentation des membres retraités en tant qu'administrateurs au sein des conseils de pension - le Manitoba a récemment atteint ce statut lorsqu'un projet de loi privé a reçu le

Graphique 2 - Taux d'inflation - Ensemble du Canada
Septembre sur septembre

Année	%
2022	6.9
2021	4.4
2020	0.5
2019	1.9
2018	2.2
2017	1.6
2016	1.3
2015	1
2014	2
2013	1.1
2012	1.2
2011	3.2
2010	1
2009	0
2008	3.4
2007	2.5
2006	0.7
2005	3.4
2004	1.8
2003	2.2
2002	2.3
Moyenne	2.1%

soutien unanime du gouvernement pour légiférer sur un siège au sein du conseil de pension afin de nommer un administrateur issu du groupe des enseignants à la retraite. La plupart des provinces disposent toutefois de comités consultatifs ou d'autres structures où les retraités sont au moins partiellement représentés.

Recommandation : Dans un premier temps, les membres de l'ACER CART devraient profiter des occasions qui se présentent pour approcher les groupes d'enseignants actifs dans leur province afin de discuter des augmentations du coût de la vie. Les syndicats d'enseignants ont une plus grande influence sur les conseils de pension, même lorsque les régimes de pension sont contrôlés par le gouvernement. Les syndicats d'enseignants pourraient également inclure les augmentations du coût de la vie dans leurs objectifs de négociation ou par le biais d'autres mécanismes de défense des pensions.

Les groupes d'enseignants actifs sont des alliés naturels dans la lutte pour l'amélioration des prestations liées au coût de la vie, car ce sont eux qui ont le plus à gagner avec ces prestations et le plus à perdre sans elles. Tout ce que les groupes d'enseignants actifs obtiennent en matière d'amélioration du libellé des pensions pour les retraités profite en fin de compte aux enseignants actifs lorsqu'ils prennent eux-mêmes leur retraite.

Un argument possible, en utilisant la Colombie-Britannique comme exemple :

- Pension moyenne - 31 763
- Pension médiane - 31 856
- Âge moyen de départ à la retraite - 61 ans
- Nombre moyen d'années de service - 23
- Espérance de vie (femme de 65 ans) = 91

Note : Ces données proviennent du BC 2021 Teachers' Pension Annual Report. Il convient d'utiliser les données de votre régime de retraite, qui sont probablement similaires.

À partir de ces données, nous pouvons calculer qu'une enseignante à la retraite peut s'attendre à percevoir sa pension pendant 30 ans. Si le pouvoir d'achat de sa pension perd 1 % chaque année, comme dans la formule de l'Alberta, la valeur de sa pension dans 30 ans sera de 22 221 \$ en dollars d'aujourd'hui. N'oubliez pas que les augmentations du coût de la vie ne sont pas des augmentations des pensions - elles ne font que maintenir le pouvoir d'achat initial.

Un enseignant néo-écossais similaire - qui ne bénéficie actuellement d'aucune augmentation du coût de la vie - verrait la valeur de sa pension réduite de 63 % (2,1 % par an pendant 30 ans). Dans 30 ans, la valeur de la pension de 31 763 \$ d'aujourd'hui serait de 11 752 \$ en dollars d'aujourd'hui.

La pension médiane en Colombie-Britannique est supérieure d'environ 100 \$ par an à la pension moyenne. Cela signifie qu'environ la moitié des membres reçoivent moins de 31 856 dollars de pension par an. On ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une pension généreuse, et nous savons que les effets de salaires/retraites qui ne suivent pas l'inflation nuisent davantage aux membres les plus pauvres de la société qu'aux plus riches. Étant donné que près de 80 % des enseignants de la Colombie-Britannique sont des femmes, la plupart de ces membres à faible pension sont des femmes qui ont moins d'ancienneté en raison des accouchements et de la garde d'enfants. Les données de chaque province sont probablement similaires. Cela

signifie que les femmes sont victimes de manière disproportionnée de tout système qui ne prévoit pas d'indexation complète.

Les groupes d'enseignants actifs doivent être sensibilisés aux pertes considérables qui les attendent à la retraite. Cela pourrait les encourager à s'allier pour améliorer les dispositions relatives au coût de la vie dans leurs propres régimes de retraite.

Les autres groupes de retraités du secteur public de chaque province peuvent également être des alliés potentiels. Les retraités des administrations provinciales et locales et le personnel des établissements d'enseignement supérieur sont susceptibles de bénéficier de dispositions similaires en matière de financement et d'indexation sur le coût de la vie dans le cadre de leurs régimes de retraite. En unissant vos efforts à ceux de groupes importants partageant les mêmes idées, vous augmenterez l'efficacité de vos efforts de défense de masse.

ACER-CART a souscrit un abonnement annuel à New Mode, une plateforme facile à utiliser qui vous permet de rédiger un message à l'intention des membres du Parlement, des législateurs provinciaux ou même des fonctionnaires municipaux. Les enseignants retraités du Manitoba l'ont utilisé de manière très efficace dans leur quête de représentation au sein de leur conseil de pension. Les membres de la RTAM pouvaient accéder au site, taper leur nom et leur code postal et un message préparé était envoyé au député de leur circonscription. Lorsque le projet de loi d'initiative parlementaire a été présenté au Parlement, les députés de tous les partis ont reçu des courriels de leurs propres électeurs les exhortant à soutenir ce projet. Cette participation de la base a permis au projet de loi d'être adopté à l'unanimité. Le programme New Mode peut être emprunté par les associations et pourrait être un outil utile pour inciter la base de votre province à plaider en faveur du changement.

Il est urgent d'agir sur la base de ces informations. Si l'inflation revient à sa moyenne historique de 2 % par an, même de faibles pertes de pouvoir d'achat sur 30 ans auront un impact sérieux sur le niveau de vie des enseignants retraités au cours des dernières années. Si l'inflation se poursuit au rythme de 2022 (plus de 6 %), les effets se feront sentir dans quelques années seulement et seront catastrophiques.